

COMMUNE DE CURAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
24 juillet 2024 – 21h00

Date de convocation : 19 juillet 2024

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt-quatre, à 21h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Louis GRIMAL, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Secrétaire de séance : Nathalie COSTES BOUSQUET

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est demandé aux élus s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion du conseil, en date du 24 mai 2024.

Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Ordre du jour de la séance :

Délibérations :

- Transformations prêts court terme :
 - Prêt 70 000 € à taux fixe sur 15 ans à échéance constante
 - Prêt 40 000 € à taux fixe sur 15 ans à échéance constante
- Vote des Décisions Modificatives :
 - Budget communal (DM N°2)
 - Budget eau (DM N°2)
 - Budget assainissement (DM N°2)
 - Budget La Roque (DM N°1)
- Mise en place d'un téléservice Portail Usager Urbanisme (PUU) et approbation des Conditions Générales d'Utilisation de ce PUU

Délibérations prises :

Prêt 40 000 € à taux fixe à échéance constante (2024/05/1)

Monsieur le Maire rappelle le projet d'investissement des vestiaires de football de Curan et le prêt court terme consenti en 2022 pour 40 000 €, Afin de considérer l'avis de la Chambre régionale des Comptes, il convient de transformer ce prêt court terme en prêt long terme.

Monsieur le Maire propose de consentir un prêt de 40 000 € auprès du Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées aux conditions suivantes :

Durée de l'amortissement : 15 ans - Taux : 4.60 % fixe

Périodicité : trimestrielle - Echéance : constante

Frais de dossier : 300 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Prêt 70 000 € à taux fixe à échéance constante (2024/05/2)

Monsieur le Maire rappelle le projet d'investissement des vestiaires de football de Curan et le prêt court terme consenti en 2022 pour 70 000 €,

Afin de considérer l'avis de la Chambre régionale des Comptes, il convient de transformer ce prêt court terme en prêt long terme.

Monsieur le Maire propose de consentir un prêt de 70 000 € auprès du Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées aux conditions suivantes :

Durée de l'amortissement : 15 ans - Taux : 4.60 % fixe

Périodicité : trimestrielle - Echéance : constante

Frais de dossier : 300 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget communal – DM 2 (2024/05/3)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60612 : Energie – Electricité	5 000.00 €			
D 60622 : Carburants	2 000.00 €			
D 60623 : Alimentation	500.00 €			
D 60631 : Fournitures d'entretien	1 500.00 €			
D 60632 : Fournitures de petit équipement	4 314.00 €			
D 60633 : Fournitures de voirie	700.00 €			
D 6064 : Fournitures non stockées - Fournitures admini	626.00 €			
D 6067 : Fournitures non stockées - Fournitures scolaire	59.00 €			
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains	1 000.00 €			
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments public	1 000.00 €			
D 615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	7 813.55 €			
D 615231 : Entretien et réparations sur voiries	7 977.68 €			
D 61551 : Entretien et réparations sur matériel roulant	1 000.00 €			
D 6156 : Maintenance	2 374.00 €			
D 6161 : Primes d'assurances multirisques	40.00 €			
D 617 : Etudes et recherches		640.00 €		
D 622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	640.00 €			
D 623 : Publicité, publications, relations publiques	500.00 €			
D 624 : Transports de biens et transports collectifs	1 000.00 €			
D 625 : Déplacements et missions	1 000.00 €			
D 626 : Frais postaux et frais de télécommunications	300.00 €			
D 6288 : Autres services extérieurs	200.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	39 544.23 €	640.00 €		
D 6411 : Personnel titulaire	5 000.00 €			
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 000.00 €			
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi	7 000.00 €			
D 023 : Virement à la section d'investissement		64 535.44 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		64 535.44 €		
D 6531 : Indemnités, frais de mission et de formation d	2 000.00 €			
D 6541 : Créances admises en non-valeur	1 820.24 €			
D 65568 : Autres contributions	2 000.00 €			
D 6558 : Autres contributions obligatoires	3 000.00 €			
D 65883 : Déficits sur opérations de gestion	4 500.00 €			
D 65888 : Autres		2 993.54 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	13 320.24 €	2 993.54 €		
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		1 901.00 €		
D 6688 : Autres charges financières	400.00 €			
TOTAL D 66 : Charges financières	400.00 €	1 901.00 €		
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	700.00 €			
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	700.00 €			
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du person				8 495.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges				8 495.00 €
R 70388 : Autres redevances et recettes diverses				353.14 €
R 70841 : Mise à dispo personnel CL de rattach.			6 513.23 €	
R 70846 : Mise à dispo personnel facturé au GFP de ratt				5 269.08 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver			6 513.23 €	5 622.22 €
R 73123 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe pu				6 755.95 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale				6 755.95 €
R 74751 : Participations GFP de rattachement			5 269.08 €	
R 74833 : Etat - Compensation au titre des exonérations				10.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations			5 269.08 €	10.00 €
R 761 : Produits de participations				4.65 €
TOTAL R 76 : Produits financiers				4.65 €
Total	60 964.47 €	70 069.98 €	11 782.31 €	20 887.82 €
INVESTISSEMENT				
D 1641 : Emprunts en euros	108 630.33 €			
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	108 630.33 €			
D 2111-109 : Réserve foncière	5 000.00 €			
D 2112-111 : Espace public	1 000.00 €			
D 212-111 : Espace public	34.60 €			
D 212-123 : Piste forestière Viarouge	5 000.00 €			
D 212-127 : La Fouon	66 130.00 €			
D 212-128 : Plan d'eau	1 500.00 €			
D 212-130 : Chemin des Bédéliers	2 000.00 €			
D 212-131 : école	5 000.00 €			
D 2131-103 : Terrain de sport	3 000.00 €			
D 2135-101 : Bâtiment communal	38.80 €			
D 2135-127 : La Fouon	20 000.00 €			
D 2151-119 : Chemins ruraux	10 000.00 €			
D 2152-111 : Espace public	68.20 €			
D 2158-103 : Terrain de sport	1 071.91 €			
D 2158-122 : Voirie Eclairage public	19.36 €			
D 2181-101 : Bâtiment communal	1 661.64 €			
D 2183-106 : Inform. Bureau. Mobilier mairie	3 000.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	124 524.51 €			
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				64 535.44 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				64 535.44 €
R 1321 : Subv. non transf. Etat, établ. nationaux			75 000.00 €	
R 13251 : Subv. non transf. GFP de rattachement				22 254.40 €
R 13258-122 : Voirie Eclairage public				130.64 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement			75 000.00 €	22 385.04 €
R 1641 : Emprunts en euros			245 075.32 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			245 075.32 €	
Total	233 154.84 €		320 075.32 €	86 920.48 €
Total Général		-224 049.33 €		-224 049.33 €

Membres ayant approuvé la délibération : 6

Abstentions : 5

Budget eau – DM 2 (2024/05/4)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6061 : Fourn. non stockables (eau, én..)	4 000.00 €			
D 6063 : Fourn. d'entretien et de petit..	2 000.00 €			
D 61521 : Bâtiments publics	2 490.00 €			
D 61523 : Réseaux	4 000.00 €			
D 61528 : Autres bâtiments		393.86 €		
D 617 : Etudes et recherches	1 500.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	13 990.00 €	393.86 €		
D 6215 : à la collectivité de rattachement	5 203.14 €			
TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés	5 203.14 €			
D 701249 : Rev. agence eau - redev. pollu. dom.	1 087.00 €			
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	1 087.00 €			
D 023 : Virement à section investis.	23 259.95 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	23 259.95 €			
D 6541 : Créances admises en non-valeur	1 627.32 €			
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	1 627.32 €			
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	529.71 €			
D 66112 : Intérêts courus non échus		0.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières	529.71 €	0.00 €		
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)	592.12 €			
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	592.12 €			
R 7011 : Eau				3 000.00 €
R 701241 : Redev. pollution domestique				2 000.00 €
R 701251 : Redevance prélèvement ressource en eau				7.20 €
R 70128 : Autres taxes et redevances			1 100.00 €	
TOTAL R 70 : Ventes prod. fab., prest. serv., mar.			1 100.00 €	5 007.20 €
Total	46 289.24 €	393.86 €	1 100.00 €	5 007.20 €
INVESTISSEMENT				
D 020 : Dépenses imprévues (invt)		2 402.70 €		
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest		2 402.70 €		
D 1641 : Emprunts en euros	473.65 €			
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	473.65 €			
D 212-103 : captages	5 000.00 €			
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitat ⁿ	8 000.00 €			
D 2156-101 : Château d'eau	6 189.00 €			
D 2156-102 : travaux réseaux	20 000.00 €			
D 2156-103 : captages	5 000.00 €			
D 2171-103 : captages	5 000.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	49 189.00 €			
D 2315-102 : travaux réseaux	9 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	9 000.00 €			
R 021 : Virement section exploitation			23 259.95 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			23 259.95 €	
R 131 : Subventions d'équipement			5 000.00 €	
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement			5 000.00 €	
R 1641 : Emprunts en euros			28 000.00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			28 000.00 €	
Total	58 662.65 €	2 402.70 €	56 259.95 €	
Total Général		-102 155.33 €		-52 352.75 €

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget assainissement – DM 2 (2024/05/5)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6063 : Fourn. d'entretien et de petit..	1 700.00 €			
D 61521 : Bâtiments publics	500.00 €			
D 61523 : Réseaux	1 500.00 €			
D 6156 : Maintenance	500.00 €			
D 623 : Publicité, publications, relat		580.44 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 200.00 €	580.44 €		
D 706129 : Rev. agence eau - red. mod. rés. coll.	58.00 €			
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	58.00 €			
D 023 : Virement à section investis.		1 952.10 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.		1 952.10 €		
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	492.54 €			
D 66112 : Intérêts courus non échus		0.00 €		
TOTAL D 66 : Charges financières	492.54 €	0.00 €		
D 673 : Titres annulés (sur ex. ant.)	500.00 €			
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	500.00 €			
R 70611 : Redev. assainissement collectif			1 418.00 €	
R 706121 : Redev. modernisat ⁿ réseau collect			1 300.00 €	
TOTAL R 70 : Ventes prod. fab., prest. serv., mar.			2 718.00 €	
Total	5 250.54 €	2 532.54 €	2 718.00 €	
INVESTISSEMENT				
D 020 : Dépenses imprévues (invt)		1 540.42 €		
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest		1 540.42 €		
D 1641 : Emprunts en euros	1 433.36 €			
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	1 433.36 €			
D 212-102 : station d'épuration Biodes	55 000.00 €			
D 2156-101 : travaux sur réseaux		4 972.27 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	55 000.00 €	4 972.27 €		
R 021 : Virement section exploitation			1 952.10 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			1 952.10 €	
R 1641 : Emprunts en euros			33 477.43 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			33 477.43 €	
Total	56 433.36 €	6 512.69 €	33 477.43 €	1 952.10 €
Total Général		-52 638.67 €		-34 243.33 €

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget Lotissement La Roque – DM 1 (2024/05/6)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 605 : Achats de matériel, équipements et travaux	47 902.73 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	47 902.73 €			
D 023 : Virement à la section d'investissement		26 810.68 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		26 810.68 €		
D 71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	74 713.41 €			
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti	74 713.41 €			
D 65822 : Revers. excédent des BA à caractère administ	61 589.10 €			
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	61 589.10 €			
R 71355 : Variation des stocks de terrains aménagés			47 902.73 €	
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti			47 902.73 €	
R 7015 : Ventes de terrains aménagés			98 028.00 €	
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver			98 028.00 €	
R 75883 : Excédents sur opérations de gestion			10.00 €	
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante			10.00 €	
Total	184 205.24 €	26 810.68 €	145 940.73 €	
INVESTISSEMENT				
D 3555 : Terrains aménagés	47 902.73 €			
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti	47 902.73 €			
R 021 : Virement de la section de fonctionnement				26 810.68 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionn				26 810.68 €
R 3555 : Terrains aménagés			74 713.41 €	
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti			74 713.41 €	
Total	47 902.73 €		74 713.41 €	26 810.68 €
Total Général		-205 297.29 €		-193 843.46 €

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Délibération concernant les échanges électroniques en matière d'urbanisme et approbation des Conditions Générales d'utilisation du téléservice Portail Usager Urbanisme (2024/05/7)

Conformément à l'article L 112-8 et suivant du Code des Relations entre le Public et l'Administration, toute personne, dès lors qu'elle s'est identifiée préalablement auprès d'une administration, peut, adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document ou une information, ou lui répondre par la même voie.

Depuis 2022 2022, les communes sont en capacité de recevoir des demandes dématérialisées d'actes et autorisations d'urbanisme même si le dépôt par papier reste encore possible.

Dans ce cadre, le service urbanisme d'Aveyron Ingénierie, à qui la commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, propose avec l'éditeur SIRAP et en partenariat avec le SMICA, un Portail Usager Urbanisme (PUU), compatible avec le logiciel d'instruction (Next'Ads).

Le portail sera accessible depuis le site internet de la commune (ou de la communauté de communes) et permettra notamment à tout administré de se renseigner sur le règlement et le zonage d'un terrain, de saisir de façon dématérialisée une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme informatif, Certificat d'Urbanisme opérationnel, Permis de Construire, Permis de Démolir, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ainsi que les permis modificatifs des dossiers) et de suivre l'avancement du ou des dossiers dématérialisés.

Dans ce cadre, les Conditions Générales d'Utilisation de ce téléservice doivent être approuvées. Celles-ci prévoient les conditions relatives à la recevabilité de la saisine par voie électronique (SVE) des autorisations d'urbanisme, et le suivi des dossiers.

Le conseil municipal ayant pris connaissance de ces éléments :

DECIDE de la mise en place, à compter du 8 juillet 2024, d'un téléservice dénommé Portail Usager Urbanisme (PUU) accessible depuis le site internet de la commune ou celui de la communauté de communes

APPROUVE les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de ce Portail Usager Urbanisme (PUU) telles qu'elles sont annexées à la présente délibération

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Ecole Marianne Julien – équipement sportif pour la cour – plan de financement (2024/05/8B)

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement voté en mai 2024 pour la réalisation d'équipement sportif dans la cour de l'école Marianne Julien. Un projet de moindre ampleur est satisfaisant et il convient de valider un nouveau plan de financement

❖ Dépenses HT :	6 875.00 €
○ Design actif	6 875.00 €
❖ Recettes Publiques :	5 000.00€
○ Agence Nationale du Sport :	5 000.00 €
❖ Solde	1 875.00 €
+TVA	1 375.00 €

Le Conseil Municipal valide le plan de financement proposé ci-dessus énoncé.

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Divers :

La séance est levée à 22h30

Observations	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Maire